

VENT DES familles

●●● LE MAG DE FAMILLES RURALES ET DES MAISONS FAMILIALES DE VENDÉE

SAUVETAGE
EN MER

L'ENFANT
PRÉFÉRÉ

DÉPART
À L'ÉTRANGER



dossier

OUI... AUX DONS DE VIE !

FESTIVAL POUR ENFANTS

“Môm’En Zik”

Manifestation culturelle et conviviale pour les enfants de 3 à 11 ans avec 3 scènes de spectacles (6 groupes de musique) et un espace avec des animations multiples et variées : jeux, contes, maquillage...

→ **Jeudi 11 juillet 2013 de 10h à 17h**

St Prouant - Etang de la Bourroche

Tarifs : Enfant Non Adhérent Familles Rurales : 9 €

Enfant Adhérent Familles Rurales : 6,5 €

Adultes accompagnants : gratuit

Organisation : Réseau Familles Rurales de Vendée
(association de St Prouant
et fédération départementale)

Renseignements : 02 51 44 37 63 ou
anne@famillesrurales85.org



CINÉMA DE PLEIN AIR

“L’émotion sur grand écran”

Projections de films à la tombée de la nuit.

→ **Jeudi 18 juillet - Olonne-sur-Mer** *L’Age de Glace 4*

→ **Samedi 20 juillet - Bouillé-Courdault** *Intouchables*

→ **Jeudi 25 juillet - St Gervais** *Sur la piste du Marsupilami*

→ **Jeudi 1er août - Olonne-sur-Mer** *Sur la piste du Marsupilami*

→ **Vendredi 2 août - St Hilaire de Riez** *Les vacances de M. Hulot*

→ **Samedi 3 août - Vairé** *Intouchables*

→ **Jeudi 8 août - L’Épine** *Un monstre à Paris*

→ **Mercredi 14 août - Nesmy** *Nicostratos le pélican*

→ **Mardi 20 août - La Roche-sur-Yon** *Les pirates : bons à rien, mauvais en tout !*

→ **Vendredi 23 août - Aubigny** *Hugo Cabret*

→ **Vendredi 30 août - Les Clouzeaux** *Du vent dans mes mollets*

→ **Samedi 7 septembre - La Chaize-le-Vicomte** *Rio*

Tarif : Gratuit

Organisation : Collectivités ou associations

Renseignements : 02 51 44 37 60 ou john@famillesrurales85.org



FÊTE DE L’AGRICULTURE

“Entre terre et mer”

Nombreuses animations : finale départementale du concours de labour, courses d’ânes, initiation à la conduite de tracteurs, démonstration de tonte de moutons, battage à l’ancienne, expositions diverses, show nocturne des moissonneuses-batteuses, feu d’artifice....

→ **Samedi 17 août**

→ **Dimanche 18 août**

**Ouverture de la fête à 9h
les 2 jours avec une soirée
le samedi et une le dimanche**

Longeville-sur-Mer - Lieu-dit “La Raisinière”

Tarifs : Adulte : 2 € la journée

Moins de 18 ans : gratuit

Organisation : Association Terre Attitude Vendée composée
de Jeunes Agriculteurs du département
et de Jeunes Agriculteurs des cantons
des Moutiers-les-Mauxfaits et de Talmont-St-Hilaire

Renseignements : www.agri85.fr



RANDONNÉE PÉDESTRE

“Marche gourmande semi-nocturne”

3 circuits : 6 km (accessible avec des poussettes),

8 km et 9,5 km,

2 arrêts gourmands : apéritif et entrée,

A l’arrivée : repas chaud et dessert avec des animations.

→ **Samedi 14 septembre - Départ entre 17h30 et 18h**

St Mars-la-Réorthe - Départ de la Salle de Sport

Tarifs : Adulte : 10 €

Enfant (-de 12 ans) : 6 €

Organisation : Association Familles Rurales de St Mars-la-Réorthe

Renseignements : Inscriptions avant le 7 septembre : 06 28 27 88 13 ou marche.gourmande@laposte.net



CONFÉRENCE-DÉBAT

“Entrer en lien avec une personne atteinte de la maladie d’Alzheimer...”

Soirée animée par la Québécoise Line Asselin, auteur, formatrice, conférencière qui donnera aux familles et aux aidants familiaux des pistes de réflexion pour mieux entrer en relation avec une personne atteinte de la maladie d’Alzheimer grâce à ses “clés du cœur”.

→ **Jeudi 26 septembre à 20h30**

La Roche-sur-Yon

Tarif : 5 € par personne

Organisation : Fédération Familles Rurales 85, Association A Vrai Dire, Fédération ADMR 85 en collaboration avec France Vendée Alzheimer, la MSA 44-85, le Conseil Général et les CLIC de Vendée
Renseignements : 02 51 44 37 72 ou jacques@famillesrurales85.org



Actu de Familles Rurales p. 4

Actu des Maisons Familiales Rurales p. 6

Point de VUE des Maisons Familiales Rurales ... p. 8

Dossier p. 9

Les chiffres à retenir sur le don du sang p. 10

Interview de Stéphanie Fugain p. 11

Information sur le don d’organes et de tissus humains... p. 12

Témoignage de donateurs de sang p. 13

Et ailleurs... p. 14

Zoom sur un métier p. 17

En bref p. 19

Portrait p. 20

Siège social et adresse postale :

Maison des Familles
119, Bd des Etats-Unis – BP 79
85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél. 02 51 44 37 60
Fax : 02 51 44 37 61
E-mail : ventdesfamilles@famillesrurales85.org

**Publication trimestrielle éditée
par la Confédération Vendéenne de la Famille
Rurale (Fédérations Départementales
FAMILLES RURALES et MFR de Vendée)
Association loi 1901
Représentant légal : Dominique Paillat, Président**

Directeur de la publication : Dominique Paillat
Directrice de la rédaction : Bérengère Soulard
Rédactrice en chef : Béatrice Richard-Chiffolleau
Comité de rédaction : Guylaine Brohan, Pierre Dimier, Yves-Marie Heulin, Dominique Paillat, Béatrice Richard-Chiffolleau, Karine Richard, Roselyne Sarrazin, Lise Souchet, Bérengère Soulard, Lucia Tétaud, Yannick Vitali, Dominique You.

Dépôt légal : A parution
N°CPPAP : 0513 G 83109 (en cours de renouvellement)
ISSN : 1761-0613

Conception et suivi de fabrication :
Agence Morgane, 2 Rue Saint Eloi, BP 532,
85505 Les Herbiers Cedex

Impression :
Imprimerie Rochelaise, Rue du Pont des Salines,
BP 197, 17006 La Rochelle Cedex 1

Crédits photos : Association Laurette Fugain,
Fédération Départementale des MFR de Vendée,
Fotolia, Réseau FAMILLES RURALES de Vendée,
Terre Attitude Vendée, Sonia Schuller-Bourdon
DDAC SNSM 85.

Abonnement annuel : 8 € (prix au numéro : 3 €)

Tirage : 14 420 exemplaires

La reproduction ou l'utilisation, sous n'importe
quelle forme, de nos articles, informations et
photos est interdite sans l'accord de la rédaction.



édito



Roselyne SARRAZIN

Vice-présidente de la Fédération
Départementale Familles Rurales
de Vendée

ET SI C'ÉTAIT MOI ?

Et si c'était moi qui avais un jour besoin d'un don de sang, de plasma, de plaquettes ? Ou mon enfant, mon frère, ma sœur, mon conjoint... ? C'est facile de faire un don de vêtements qui encombrant nos armoires et dont on ne veut plus (!), mais faire la démarche d'aller donner son sang ne semble pas forcément aller de soi... ne va pas de soi même, pourrait-on dire !

Les dons de sang permettent pourtant de sauver des milliers de vie chaque année, de redonner ainsi le sourire à des malades et à leur famille. Vous n'avez peut-être jamais eu l'idée de faire un don de sang... ? Ou vous y avez peut-être déjà songé, mais vous courez toujours après le temps ? ! Et puis... D'autres y vont de toute façon ! Que d'excuses !

Ou alors vous avez peut-être envie de donner un peu de vous pour les autres, mais il vous a manqué jusqu'à aujourd'hui ce petit déclic. Dites-vous que quand on veut, on peut ! Pour que la déficience en dons ne puisse plus être un obstacle à la guérison des malades, n'hésitez plus : dépassez vos peurs et posez-vous cette question : "Pourquoi ne deviendrai-je pas, moi aussi, donneur ?"

Réfléchissons et mettons-nous à la place des malades et de leur famille. Si le patient subit de multiples traitements, c'est toute sa famille qui est également "suspendue" au rythme de la maladie. Qui ne connaît pas, de près ou de loin, quelqu'un qui a besoin d'une greffe ? Le don d'organes ne symbolise-t-il pas d'ailleurs un des plus beaux dons de vie ?

Avez-vous imaginé un jour ce que signifie l'attente d'un nouveau cœur pour la personne qui ne peut plus faire trois pas sans être essoufflée ? Décider de prendre une carte de donneur d'organes ne signifie pas que l'on va mourir le lendemain... ! C'est simplement affirmer sa position et ne pas laisser à ses proches la responsabilité de choisir à sa place le cas échéant. Tous les dons de vie, quels qu'ils soient, constituent les maillons d'une grande chaîne où chacun peut et doit se sentir impliqué !

Roselyne SARRAZIN

BULLETIN D'ABONNEMENT



Publication trimestrielle éditée par la Confédération Vendéenne de la Famille Rurale

Nom :
Prénom :
Adresse :

Maison des Familles
119, Bd des Etats-Unis - BP 79
85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX **02 51 44 37 60**

1 AN

Code postal :
Ville :
Téléphone :
Mail :



UNE BELLE DYNAMIQUE ASSOCIATIVE AVEC LA CORDÉE À LA MERLATIÈRE

La Cordée donne un coup de pouce pour contribuer à l'animation de la vie locale et créer du lien social : les 5 partenaires vendéens de ce dispositif -la CAF, le Conseil Général, le Crédit Mutuel Océan, la Fédération Départementale Familles Rurales et le Groupe Fleury Michon- aiment le souligner comme le 18 mai dernier à l'occasion de l'inauguration du local de l'Etang des Brosses à la Merlatière.

Ce local réhabilité par les habitants avec le soutien de *La Cordée* et de la Municipalité offre en effet un bel exemple de "transmission de savoir-faire et de volonté d'œuvrer, toutes générations confondues, à l'amélioration du cadre général de vie sur la commune". Concrètement, une douzaine de jeunes ont été initiés à diverses techniques de peinture avec l'aide d'une artiste. Ils ont ensuite réinvesti leurs savoirs pour redonner une nouvelle vie à un bâtiment qui était "désaffecté et tagué".

PARTICIPATION



Le local avant la rénovation.

A partir d'un premier travail sur papier, les motifs choisis ont été reportés sur la façade, avant de passer à la réalisation d'une fresque. D'autres habitants de tous âges -issus d'associations diverses et variées telle la société de pêche de la Merlatière- ont alors rejoint les jeunes pour continuer ce travail à leurs côtés.

RESPONSABILISATION

"On a par exemple appris à se servir de pochoirs, expliquent les jeunes, mais on a aussi appris à mieux connaître des adultes qu'on pouvait croiser auparavant de temps en temps dans la commune sans savoir qui c'était..." En contribuant à la dynamisation de la vie locale et à la création de liens intergénérationnels,

cette *Cordée* incite aujourd'hui tous les bénévoles de la Merlatière à imaginer de nouveaux projets pour un "mieux vivre" de la population... *La Cordée* a révélé des passions et des talents, mais aussi et surtout une envie : celle de se construire un véritable avenir en commun !



Echanges entre jeunes sur les motifs à reproduire.

ET SI LA CORDEE, C'ÉTAIT AUSSI POUR VOUS ?

La Cordée est en effet ouverte à tous : jeunes et moins jeunes. Le porteur d'un projet collectif qui souhaite communiquer sa passion à d'autres personnes peut contacter le service *Cordée* et soumettre ses idées pour développer cette dynamique. Ce dispositif permet de réaliser des projets qu'il est souvent difficile de mettre en place tout seul. *La Cordée* met en confiance les personnes demandeuses et permet d'être force de proposition pour une multitude d'activités (exemples : la calligraphie, le jardinage, les arts de la rue, le multimédia, l'accompagnement scolaire, la création de costumes, l'informatique, la généalogie, la peinture sur bois, l'expression théâtrale...).

Pour en savoir plus : 02 51 44 37 60
ou www.lacordee85.org

Peinture du bâtiment désaffecté pour lui redonner une nouvelle vie.



Inauguration du local réhabilité par des jeunes de la Merlatière et d'autres habitants de tous âges en présence des partenaires de *La Cordée*.

CONCOURS RÉGIONAL ET NATIONAL POUR LES JEUNES DANSEUSES DE LA SECTION K'DANSE DE L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE BRÉTIGNOLLES-SUR-MER

La section K'DANSE -Modern' Jazz- compte plus de 160 danseuses et danseurs : enfants, ados et adultes. Le 31 mars 2013, 19 élèves ont participé au concours régional de danse des Pays de la Loire à Beaupréau et sont revenues avec un beau palmarès : des récompenses pour les groupes des 10-12 ans et des 14-15 ans... ainsi que pour des prestations individuelles.

"Les prix obtenus sont le fruit de nombreuses heures de travail et de répétition de toutes les jeunes filles, souligne Fanny Viart, leur professeur de danse. C'était la 1^{ère} fois que le groupe des 10-12 ans se lançait dans un concours, ajoute-t-elle. Et il faut reconnaître qu'elles ont véritablement brillé par leur énergie et leur sourire. On ressentait une joie de danser quand on les voyait sur scène... Ça a touché le jury et elles ont décroché une place pour le concours national du 9 mai à Nantes."

Mélissa, Valentine, Clémence, Charlène, Laurine, Laura*, Sarah* et Lilou* ont ainsi eu le grand privilège de danser devant 2000 spectateurs à la Cité des Congrès et ont remporté un 2^{ème}

prix au niveau national. Une très belle expérience humaine et une fierté pour toutes les danseuses, leurs parents, leur professeur et l'équipe de bénévoles de Familles Rurales. Mais, au-delà du trophée, la plus belle des récompenses demeurera sans doute... l'assurance et la confiance en elles-mêmes que les jeunes danseuses ont acquises !

** Le groupe des 10-12 ans compte deux jeunes filles qui se prénomment Laura, deux Sarah et deux Lilou.*



Les danseuses et leur professeur avec les récompenses obtenues au concours régional de danse des Pays de la Loire.

ACTIVITÉS ESTIVALES POUR LES JEUNES



Découvrir de nouvelles activités.

Quels loisirs proposer en juillet et en août aux 12-17 ans ? Dans le but de répondre aux besoins et aux attentes des jeunes et de leurs parents, des associations Familles Rurales se sont regroupées sur différents cantons (Chantonnay, les Herbiers, Mortagne-sur-Sèvre, Pouzauges...) afin de mettre en place des animations estivales pour les jeunes à partir de 12 ans. Elles sont soutenues dans cette démarche par divers partenaires :

CAF, MSA, Conseil Général, collectivités locales. Le but de ces animations : permettre aux pré-ados et ados de participer à des activités de proximité à la journée, demi-journée ou en soirée. Ces activités, encadrées par des animateurs diplômés, sont multiples et variées : tir à l'arc, pêche, laser game, atelier cuisine, roller, skate, piscine, patinoire, fabrication de jeux en bois, atelier poterie, soirée ciné/pizza, bowling, course d'orientation, escalade, jonglage... Il y en a pour tous les goûts : amateurs d'activités artistiques ou plutôt sportives, ayant envie de faire des découvertes ou simplement de se détendre en passant un moment convivial avec d'autres jeunes. A noter également -sans que la liste soit exhaustive !- l'organisation d'un

chantier pour la jeunesse en direction d'adolescents de 14 à 17 ans afin de contribuer à la restauration du Château de la Grève à St Martin des Noyers... **Au sein du réseau Familles Rurales de Vendée, impossible de s'ennuyer cet été !**



Se détendre et s'amuser.

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?
Contactez la Fédération Départementale Familles Rurales de Vendée : 02 51 44 37 60

LES 2 RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES

DE L'ÉTÉ

2 TEMPS FORTS À NE PAS MANQUER VONT RYTHMER L'ÉTÉ AU SEIN DU RÉSEAU FAMILLES RURALES DE VENDÉE :

→ JEUDI 11 JUILLET

St Prouant

Festival pour enfants Môm'En Zik

C'est pour qui ? C'est une manifestation familiale ouverte à tous autour d'échanges et de spectacles de grande qualité pour une journée riche en sensations et en émotions (détails à retrouver en page 2 dans la Rubrique AGENDA)



→ VENDREDI 23 ET SAMEDI 24 AOUT

Talmont St Hilaire

Rencontres Nationales Familles Rurales

C'est pour qui ? C'est un événement pour les jeunes et les adultes du réseau Familles Rurales (responsables bénévoles, parents, animateurs jeunesse...) et toute personne qui s'intéresse à l'avenir de la jeunesse.



Programme complet à retrouver sur : www.jeunesaction-lesite.fr.

Tarifs pour les 2 jours incluant les animations et les repas :
Jeunes de moins de 25 ans :

- 5 € pour les adhérents Familles Rurales
 - 15 € pour les non-adhérents
- Adultes (+ de 25 ans) :**
- 30 € pour les adhérents Familles Rurales
 - 45 € pour les non-adhérents

INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER AUX RENCONTRES NATIONALES FAMILLES RURALES AVANT LE 20 JUILLET

auprès de la Fédération Départementale Familles Rurales de Vendée : 02 51 44 37 62
ou stephanie@famillesrurales85.org

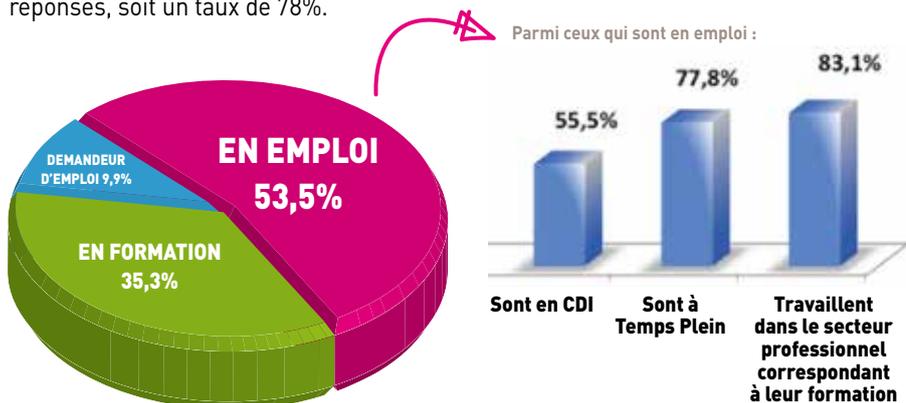


EMPLOI DES JEUNES : LA RÉUSSITE DES MFR

Parmi les populations les plus vulnérables en France face à l'emploi, il y a les jeunes. Avoir moins de 25 ans, être peu ou pas qualifié, ne pas avoir d'expérience, voilà un cocktail qui ne facilite pas l'insertion professionnelle, surtout en ces temps plus difficiles. Mais, il existe un parcours de formation qui tranche avec ce constat. C'est l'alternance. Les jeunes sortant de Maisons familiales rurales ne connaissent pas ce fléau.

QUE FONT LES JEUNES DE MOINS DE 25 ANS SORTANT DE MAISONS FAMILIALES ?

Nous avons mené une enquête (comme chaque année de février à avril) auprès des jeunes sortis depuis 3 ans et auprès de ceux sortis depuis 7 mois d'une formation qualifiante en MFR de Vendée. Sur ces deux populations, nous avons obtenus 1 845 réponses, soit un taux de 78%.



MOINS DE 10% DES JEUNES DE MOINS DE 25 ANS SORTANTS D'UNE FORMATION QUALIFIANTE EN MFR SONT DEMANDEURS D'EMPLOI

35% sont en formation, et, 53% sont en emploi. Ces chiffres sont sensiblement les mêmes que ceux des enquêtes précédentes.

MAIS DE QUEL EMPLOI S'AGIT-IL ?

La proportion de jeunes ayant un **emploi en CDI est de 55,5%**, ce qui prouve une bonne intégration, même si ce taux est en retrait par rapport à l'an dernier (67%), ce qui peut correspondre à une fragilité globale des emplois en 2013. Les jeunes travaillent pour les **¾ à temps plein**, ce taux passe à 88% lorsqu'on y rajoute les temps partiels à plus de 50%. Pour comparer : le taux de salariés travaillant à temps plein en France est de 84,2 %.

Enfin, ces jeunes travaillent essentiellement **dans le secteur professionnel correspondant à leur formation : 83,1%**. L'orientation est donc très correcte et les formations des MFR, dans leur ensemble, correspondent à un besoin du marché.

LE TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES ACTIFS

Pour comparer ce qui est comparable, une petite définition s'impose : on appelle "actifs" les jeunes qui sont en emploi et ceux qui recherchent un emploi. **Le taux de chômage des jeunes actifs atteint 26,5%** en France en avril 2013 (Source Eurostat). Pour les jeunes de moins de 25 ans sortants de MFR, **le taux de chômage des jeunes actifs n'est que de 15,7%**. Il y a donc 11 points d'écart. Voilà une preuve de l'efficacité des formations par alternance, en particulier en MFR.



Source : DARES.

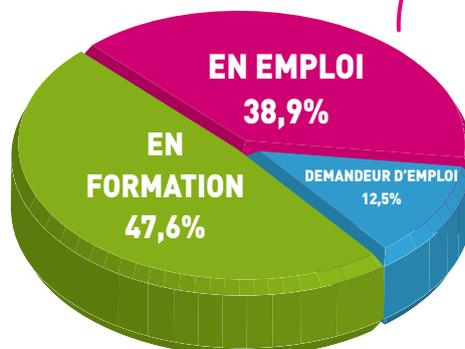
QUELS SONT LES RÉSULTATS 7 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION ?

Nous pourrions nous attendre à des difficultés d'insertion durant ces premiers mois de vie active. En fait, seulement 12,5% des jeunes sont demandeurs d'emploi.

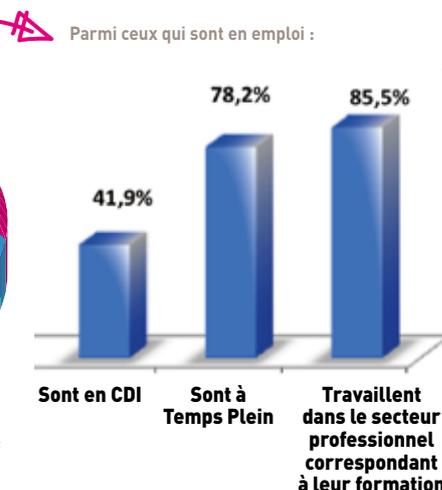
47% sont en formation et 38% sont en emploi. Ces derniers connaissent une

insertion intéressante, puisque déjà 41% d'entre eux sont en CDI et 78% à temps plein. Mieux encore, ils travaillent, pour la grande majorité d'entre eux, dans le secteur professionnel qui correspond à leur formation.

Pour illustrer cette qualité d'insertion, donnons la parole à Lucie (voir ci-dessous) qui est sortie de MFR en juin 2012.



Jeunes sortis en juin 2012 : 1 168 réponses



BILAN

Depuis plusieurs années, les MFR de Vendée suivent la qualité de l'insertion professionnelle des jeunes. Elle reste très bonne, même en ces temps moins favorables. Mais, au-delà des chiffres, c'est la capacité d'adaptation, l'autonomie, le sens des responsabilités et les qualités humaines qui sont appréciés par les employeurs. Faisons confiance à l'alternance, c'est une pédagogie du réel et de la rencontre.

TÉMOIGNAGE

LUCIE BOITAULT

Après la classe de troisième, **Lucie Boitault** voulait entrer dans l'armée car elle aimait bien le sport. Jugée trop jeune, elle s'oriente vers une seconde générale section sport, mais ne trouve pas sa place. En revanche, les quelques extras qu'elle fait le week-end dans la restauration lui plaisent bien.

Alors elle franchit la porte des MFR et prépare un Cap Service en restauration. Cherchant évidemment un emploi après cette qualification, elle s'occupe, les premières semaines, avec une saison de cueillette de pommes. Puis, au mois de mars, c'est en faisant un remplacement qu'elle se fait remarquer au restaurant "**Le casse-croûte vendéen**" à Pouzauges. On lui propose très vite un CDI à plein temps. Dynamique, sérieuse, volontaire, professionnelle, ses collègues apprécient rapidement ses qualités. Elle même trouve une bonne ambiance dans cette équipe et aime son métier.

D'après elle, ce qui l'a le plus aidée dans sa recherche, c'est le soutien de sa belle-famille. Certes, mais lorsqu'on la rencontre, on comprend que l'essentiel vient d'elle. Elle est rayonnante.



Lucie est très appréciée par sa patronne, Irène Enfrein, qui a créé avec son mari, Jean-Christophe, le concept du restaurant "**Le casse-croûte vendéen**" à Pouzauges.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES EST FACILITÉE PAR LE NIVEAU DE FORMATION

Le taux de chômage des jeunes actifs, 3 ans après un CAP est de 10,5%, il passe à 3% après un Bac pro, et à 2% après un BTS. C'est également le cas 7 mois après la sortie de formation.

LES FILIÈRES PROFESSIONNELLES QUI RECRUTENT LE PLUS

L'agriculture, la mécanique auto et agricole, les services à la personne.

Les secteurs du commerce et du bâtiment, même s'ils subissent actuellement une dégradation, restent porteurs pour les jeunes des MFR. Les taux de chômage des jeunes actifs sont respectivement de 6,4 et de 11,2 %.



QUAND L'INTELLIGENCE S'OPPOSE À L'IDÉOLOGIE

MOBILISATION GÉNÉRALE POUR LA RÉUSSITE DES JEUNES

Retour sur notre point de vue du dernier numéro. Nous vous expliquons qu'avec l'article 38 du projet de loi sur la refondation de l'école de la république, un jeune qui sortirait de 3^{ème}, même ayant acquis le socle commun et avec le Diplôme National du Brevet en poche, ne pourrait plus entrer en formation par apprentissage avant la date anniversaire de ses 15 ans.

QUELLE COHÉRENCE ?

Alors que l'alternance et l'apprentissage sont plébiscités et identifiés comme un parcours de réussite pour les jeunes, comment accepter qu'un jeune motivé par un métier ne puisse poursuivre en apprentissage après sa 3^{ème} parce qu'il n'a pas 15 ans ?

UN COLLECTIF VENDÉEN

Chambre des métiers, Chambre d'agriculture, Chambre de commerce, CFA AFORBAT, CFA ESFORA, CFA AFPI et Fédération des Maisons Familiales Rurales de Vendée se sont rapidement mobilisés face à cette incohérence.

Ce collectif a rencontré les parlementaires vendéens qui ont bien compris la répercussion négative de cet article 38 pour l'orientation des jeunes. A l'unanimité, les parlementaires vendéens se sont fortement mobilisés.

24 MAI 2013

1^{ère} lecture du projet de loi au Sénat. Cinq amendements sont proposés pour modifier l'article 38 et ainsi permettre aux jeunes sortant de 3^{ème} de signer un contrat d'apprentissage s'ils atteignent l'âge de 15 ans au cours de l'année civile. Ces amendements sont portés par les trois Sénateurs vendéens : Bruno RETAILLEAU, Jean-Claude MERCERON et Philippe DARNICHE.

L'article 38 est voté par le Sénat sans prise en compte des amendements proposés. Dans les débats, il y a eu focalisation avec l'apprentissage junior et les DIMA à 14 ans. Néanmoins, Mme George PAU-LANGEVIN, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Education Nationale, en réponse aux questionnements des Sénateurs, laisse entendre des assouplissements

à l'article 38 : "en pratique, pour un jeune de 14 ans 3/4, qui a acquis le socle commun, on peut envisager des assouplissements". Mais ce n'est pas suffisant pour rassurer les familles.

4 JUIN 2013

L'Assemblée Nationale en 2^{ème} lecture étudie à nouveau le projet de loi. Quatre amendements sont proposés sur l'article 38. Deux amendements portés par Véronique BESSE et Yannick MOREAU et deux autres amendements par Alain LEBOEUF.

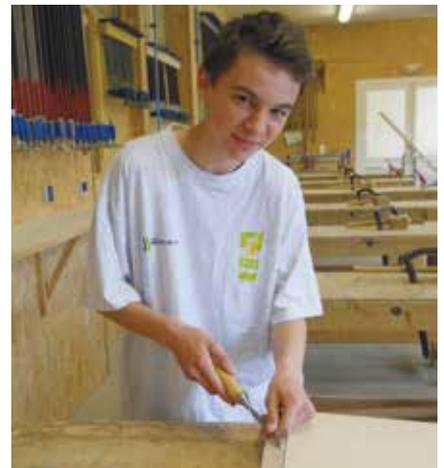
Durant la séance publique, nos cinq Députés vendéens interviennent brillamment et collectivement sur le sujet. Sylvianne BULTEAU et Hugues FOURAGE soutiennent courageusement ces amendements de bon sens.

Malheureusement, le Ministre ne répond pas à la question des sorties de 3^{ème} et le vote n'a pas modifié l'article 38. Là aussi, dans les débats, il y a eu confusion entre l'apprentissage junior et les DIMA à 14 ans.

MARDI 26 JUIN 2013

2^{ème} lecture au Sénat du projet de loi. Les trois Sénateurs vendéens se mobilisent à nouveau. Suite à cela, lors de la discussion générale, Françoise FERAT, Sénatrice de la Marne, interpelle le Ministre sur la question des sorties de 3^{ème}.

Réponse de Monsieur Vincent PEILLON, Ministre de l'Education Nationale : "Oui, je prends l'engagement que tout jeune ayant 15 ans dans l'année (avant décembre) puisse avoir accès, pour la rentrée, à une situation d'apprentissage lorsqu'il a le socle commun. Nous avons déjà donné des instructions".



Au nom des familles et des milliers de jeunes¹ qui n'avaient pas 15 ans à la rentrée, et qui, sortant de 3^{ème}, avaient le projet de poursuivre leur formation en apprentissage : MERCI.

Au nom du collectif Vendéen, Chambre des métiers, Chambre d'agriculture, Chambre de commerce, CFA AFORBAT, CFA ESFORA, CFA AFPI et Fédération des Maisons familiales Rurales de Vendée : MERCI.

MERCI à tous nos parlementaires vendéens, Sénateurs et Députés, qui ont su dépasser leurs divergences politiques et s'allier pour une cause d'intérêt général : **permettre la réussite des jeunes.**

¹ 195 jeunes sont concernés pour la prochaine rentrée en Vendée

DIMA

Dispositif d'Initiation aux Métiers préparés par Alternance. Permet aux jeunes d'acquérir le socle commun de connaissances et de compétences et de découvrir, grandeur réelle, le ou les métiers qu'ils vont préparer par apprentissage, et, ainsi, éviter la rupture de contrat en cours de formation.

LES CLASSES DE 4^{ÈME} ET 3^{ÈME} DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DES MAISONS FAMILIALES RURALES

Permettent aux jeunes d'acquérir le socle commun de connaissances et de compétences.

Ils passent le Diplôme National du Brevet.

Ils découvrent aussi des métiers en effectuant de nombreux stages en entreprise.



dossier

OUI... AUX DONNS DE VIE !

Comment chacun d'entre nous peut-il agir pour apporter de l'espoir aux personnes qui se battent au quotidien contre la maladie ? En disant tout simplement "Oui... aux dons de vie !" (sang, plasma, plaquettes, moelle osseuse, sang de cordon et organes). *Vent des Familles* vous emmène à la rencontre de donneurs, de receveurs, de bénévoles et de professionnels de la santé qui se mobilisent pour rappeler chaque jour qu'un geste citoyen et solidaire peut sauver une vie. Car, derrière chaque malade, c'est une famille qui souffre !

En ce début d'été, nous pensons tous aux vacances. Quoi de plus normal ? La période estivale rime en effet naturellement avec détente en permettant à chacun de s'évader... Malheureusement, tout le monde ne prend pas de congés, comme les besoins en poches de sang, qui, eux, ne diminuent pas, quel que soit le mois de l'année ! Afin d'éviter une tension sur les stocks, et donc de potentielles difficultés à venir en aide à tous les malades, l'Etablissement Français du Sang¹ sollicite les donateurs.

Vous donnez peut-être déjà ? Peu importe où et quand, l'important, c'est de "donner et de redonner", souligne le Dr Isabela Lorente, Responsable des prélèvements pour l'EFS sur le site de la Roche-sur-Yon. Vous n'avez pas encore franchi

le pas ? "C'est l'occasion de faire pour la première fois un don de sang : don volontaire, anonyme et gratuit", décrit Thierry Craipeau, Administrateur bénévole au sein de l'association de la Roche-sur-Yon pour le don de sang.

Dans les Pays de la Loire, ce sont pas moins de 650 dons de sang (!) qui sont en effet nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades. Car aucun traitement ni médicament de synthèse ne peuvent encore se substituer aux produits sanguins. Irremplaçables et vitaux, ils sont indiqués dans deux grands cas de figure : les situations d'urgence et les besoins chroniques, qui concernent des patients que seule une transfusion sanguine peut contribuer à guérir ou à soulager²...

LES CHIFFRES À RETENIR SUR LE DON DU SANG*

→ En France

3 104 295 prélèvements (tous dons confondus : sang total, plasma, plaquettes)

1 708 541 donateurs de sang : 875 137 femmes (51% des donateurs) et 833 374 hommes (49% des donateurs)

10 000 dons de sang nécessaires chaque jour pour couvrir les besoins des malades

1 MILLION de malades soignés chaque année

Les 18-39 ans représentent 42,4 % des dons, les 40-60 ans, 53,4 % des dons

→ Dans les Pays de la Loire

92 554 personnes ont donné leur sang, leurs plaquettes ou leur plasma dans la région des Pays de la Loire, soit 180 960 prélèvements

28 856 patients ont été transfusés

417 communes

80 entreprises et établissements publics

83 établissements scolaires

} se sont engagés aux côtés de l'EFS (Etablissement Français du Sang) pour accueillir les 1637 collectes mobiles

→ En Vendée

16 927 personnes ont donné leur sang, leurs plaquettes ou leur plasma, soit 32 908 prélèvements

195 collectes mobiles (pour une moyenne de 130 prélèvements de sang total par collecte)

2 208 personnes ont effectué leur premier don, sur 15 557 donateurs de sang total, soit 14% de nouveaux donateurs (18,4% dans la région des Pays de la Loire)



* Données 2012.

INTERVIEW

Vent des Familles : Comment est née l'Association Laurette Fugain ?

STÉPHANIE FUGAIN : Tous les jours, une vie peut se transformer en enfer. Tant que nous n'y sommes pas confrontés, nous ne l'imaginons pas. Notre fille a souffert plus de 10 mois avant de nous quitter dans les terribles souffrances d'une leucémie aiguë. Pendant ces 10 mois d'enfer indescriptibles, quand Laurette attendait des plaquettes qui tardaient à arriver, on ne respirait plus, on avait l'impression qu'elle allait mourir tous les jours. C'était insupportable ! Durant tout ce temps d'hospitalisation, j'ai constaté à quel point il y avait un inconcevable manque d'information auprès du public concernant les dons de vie. Il est difficilement acceptable de voir mourir un être humain parce que d'autres n'ont pas su qu'ils pouvaient le sauver. Pour que d'autres malades ne soient plus jamais confrontés lors de leur hospitalisation à l'insuffisance dramatique des dons, DONNONS !

VDF : Tout le monde peut donner son sang, son plasma, ses plaquettes... ?

STÉPHANIE FUGAIN : D'abord, je tiens à dire haut et fort que tout le monde doit se sentir concerné : c'est essentiel. Mais il est vrai que tout le monde ne peut pas donner : il existe en effet certaines restrictions d'ordre médical. Néanmoins, si on ne tente pas d'y aller, on ne saura jamais si on est "un donneur en puissance" ou pas ! Moi, je dirais que, que l'on soit potentiellement un donneur ou qu'on ne le soit pas, on a tous la possibilité d'en parler, et, plus on en parle, plus l'on forme une chaîne. Le malade peut bénéficier des meilleurs hôpitaux, des meilleurs médecins, des meilleurs traitements... s'il manque dans cette chaîne le maillon du donneur, le malade restera malade.

3 QUESTIONS à Stéphanie FUGAIN PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION LAURETTE FUGAIN QUI LUTTE CONTRE LA LEUCÉMIE ET LA DÉFICIENCE EN DONS DE VIE



Car il y a un réel manque de donneurs. La météo du sang¹ peut changer chaque jour. Concernant le don de plaquettes, une insuffisance peut s'avérer très grave avec des conséquences hémorragiques parfois irréversibles. Et quand on n'a pas de donneur de moelle osseuse, on est sûr que c'est la mort qui se profile au bout du chemin...

VDF : Quel message voudriez-vous adresser aux gens qui ne sont pas encore donneurs ?

STÉPHANIE FUGAIN : Comment pouvons-nous imaginer être un jour receveurs si nous n'avons jamais été nous-mêmes donneurs ? On serait drôlement content de recevoir un don... si c'était nous qui étions touchés. Ça n'arrive pas qu'aux autres, la maladie, évidemment. Mais, comme ça fait peur, on essaie de ne pas y penser... au cas où ça nous rendrait malades ! Quand on n'a pas envie d'être concerné, rien ne nous parle !

Un don de vie, c'est un don que l'on peut faire pour la vie de quelqu'un d'autre. C'est un acte d'amour... Mettons-nous à la place de cet enfant dans les bras de sa maman ou de son papa qui aimerait pouvoir aller jouer. Il ne comprend pas ce qui lui arrive. C'est injuste. Il pense : "Mais, pourquoi c'est comme ça la vie ? Pourquoi c'est si difficile ? Pourquoi je souffre autant ?". Un jour, on nous a donné cet immense cadeau que représente la vie, alors, battons-nous, à notre tour, pour redonner de l'espoir à tous les malades !

Interview réalisée avec Pierre Dimier de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires. Partenaire de l'Association Laurette Fugain, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires a créé le Prix Laurette Fugain, qui récompense chaque année de jeunes chercheurs pour leur contribution dans la lutte contre la leucémie.

¹ La météo du sang est un outil visant à informer les internautes sur l'état des réserves en produits sanguins qui ont une durée de vie courte : 42 jours pour les globules rouges et 5 jours pour les plaquettes.

² Ou qui n'ont pas encore essayé de faire cette démarche.

DONNEURS

Dans les dons de vie, s'avèrent également vitaux les dons d'organes, comme l'explique Chantal Ageneau, Infirmière coordinatrice de prélèvement d'organes et de tissus au sein du CHD-VENDEE³. "On peut prélever des organes (rein, foie, cœur, poumon, pancréas, intestin) après certains décès survenus dans des circonstances particulières (AVC, traumatisme crânien...). C'est possible si le sujet est décédé par mort encéphalique⁴. Il s'agit toujours d'une mort inattendue, soudaine, brutale."

En 2012, il y a eu 13 prélèvements pour 25 décès par mort encéphalique à l'hôpital de la Roche-sur-Yon. "Après l'annonce du décès, le médecin informe la famille qu'un prélèvement d'organes est envisageable et une discussion s'engage alors

avec l'équipe médicale. C'est là qu'on s'aperçoit que c'est un sujet qui reste très tabou... Beaucoup de familles nous disent encore : "On n'avait jamais parlé de cela ensemble". On cherche à ce moment-là à savoir quelle était la volonté du défunt."

Le personnel soignant assure par sa présence une réponse à toutes les interrogations des proches endeuillés dans un respect absolu de leur choix : "Soyez rassurés, on n'abîme pas le corps", "Oui, après, vous pourrez le retrouver au funérarium", "Les principes de gratuité et d'anonymat entre le donneur et le receveur font partie intégrante du don d'organes, mais nous pourrions vous donner des nouvelles du receveur⁵ par la suite en vous indiquant son sexe, son âge, son état de santé...", etc.

RECEVEURS

Karine, 30 ans, a bénéficié d'une triple greffe (cœur et poumons) en octobre 2010. Sans cette greffe, elle est convaincue qu'elle serait aujourd'hui disparue. "J'étais atteinte d'une maladie cardiaque très rare. Quand j'ai commencé à chercher du travail, je disais que je souffrais d'un problème cardiaque, mais que ça allait... A chaque fois, personne ne voulait m'embaucher. Alors, j'ai caché ma maladie pour pouvoir trouver un poste !", raconte-t-elle.

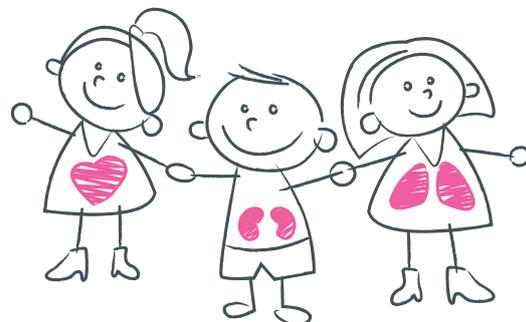
Un jour, Karine tombe dans le magasin où elle est vendeuse : "mon cœur n'en pouvait plus". Pendant 2 ans, son téléphone restera allumé, jour et nuit, dans l'attente de cet appel qui l'a fait revivre : "on t'attend à l'hôpital pour la greffe".

La famille du donneur, la jeune femme y pense tout le temps. "Je ne voulais pas que quelqu'un meure pour moi, vous comprenez ?" Karine, "preuve vivante" que la vie peut continuer (!), ne la remerciera jamais assez⁶.

Bien plus rare, le don d'organes à partir

de donneurs vivants, est également possible sous certaines conditions⁷. Nadine, 46 ans, a donné il y a 4 ans un de ses reins à son fils Aurélien, 25 ans. Un don synonyme de générosité et d'amour : "Depuis la greffe, mon existence a changé. Si ma mère ne m'aimait pas, elle

n'aurait pas accompli ce geste-là pour moi. Beaucoup de gens ne se rendent pas compte de la chance qu'ils ont d'être en bonne santé !"



¹ L'Établissement Français du Sang (EFS) est l'opérateur civil unique de la transfusion en France. La transfusion sanguine, dont l'EFS a le monopole depuis 2000, comprend le don de sang, le don de plasma et le don de plaquettes. L'Établissement Français du Sang est le garant de la sécurité de la chaîne transfusionnelle, du donneur au receveur. Il contribue à soigner plus d'1 million de malades chaque année. L'Établissement Français du Sang est présent sur l'ensemble du territoire avec ses 153 sites fixes de collecte et ses 40 000 collectes mobiles chaque année.

² Les pathologies concernées (liste non exhaustive) : hématologie et cancers, certaines maladies génétiques, obstétrique et interventions chirurgicales, etc.

³ CHD-VENDEE : Centre Hospitalier Départemental de Vendée.

⁴ On parle aussi de mort cérébrale.

⁵ Du ou des receveurs.

⁶ Karine a adressé une lettre "de façon anonyme", via les coordinations hospitalières, à la famille du donneur.

⁷ Le don d'organes à partir de donneurs vivants est limité à certains organes au bénéfice de la famille proche.

INFORMATION SUR LE DON D'ORGANES ET DE TISSUS HUMAINS

FRANCE ADOT, Fédération des Associations pour le Don d'Organes et de Tissus humains, est une fédération d'associations qui œuvrent dans chaque département pour informer et sensibiliser sur la cause du don d'organes, de tissus et de moelle osseuse. Explications avec la Présidente de FRANCE ADOT 85, Micheline Piveteau.

FRANCE ADOT a pour objectifs :

- d'amener le grand public à prendre position, pour ou contre le don d'organes et de tissus,
- de l'inciter à devenir volontaire pour un don de moelle osseuse en s'inscrivant sur le Registre National France Greffe de Moelle,
- de délivrer gratuitement à quiconque lui en fait la demande une carte de donneur d'organes qui permet d'affirmer sa position par rapport à cette question.

EVOQUER LE SUJET AVEC SES PROCHES

Micheline a perdu sa fille en 1997. "Cendrine avait 19 ans. Elle était sur une moto. Elle encadrait une course cycliste. Elle a chuté. Elle a été transportée à l'hôpital. Tout s'est passé très vite [...] Le médecin nous a demandé de le suivre dans son bureau. Il nous a annoncé qu'elle était décédée et qu'il était possible de prélever ses organes. Dans des moments comme ça, on n'a pas envie de réfléchir. C'est bien si on connaît la position de ses proches. Nous n'avions jamais, nous, évoqué le sujet en famille, mais les amis de notre fille nous ont dit : "Cendrine nous avait confié que s'il lui arrivait un jour quelque chose, elle était prête à tout donner..."



Karine, greffée du cœur et des poumons, en compagnie de Micheline, Présidente de FRANCE ADOT 85.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

+ de 9 000 personnes attendent actuellement un organe

300 personnes sont décédées l'année dernière en attendant un organe

1 SEUL DONNEUR peut sauver 4 vies

"JE SUIS POUR" OU "JE SUIS CONTRE"

Si Micheline milite aujourd'hui, "c'est pour que les gens ne restent pas sans savoir." Ce qui est capital, selon elle, c'est que chacun puisse clairement exprimer son opinion : "Je suis pour" ou "Je suis contre". C'est pourquoi Micheline aime interpeller et faire réfléchir les personnes qu'elle rencontre dans le cadre de ses activités bénévoles au sein de France ADOT* : "Je dis souvent : "Vous avez tout à fait le droit d'être opposé au don d'organes, mais, si demain, vous-même ou votre enfant avez besoin d'un organe en urgence, comment pourrez-vous accepter l'organe d'un donneur si vous-même vous ne voulez pas donner ? Si personne ne donne, personne ne peut recevoir !"

PERMANENCES AU BUREAU

→ Le 1^{er} samedi de chaque mois : 10h - 12h

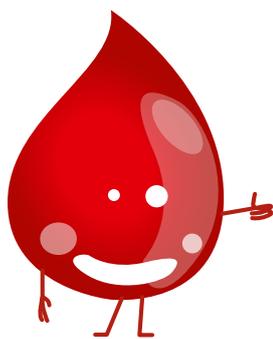
→ Les autres semaines
Le vendredi après-midi : 15h - 17h30



POUR EN SAVOIR PLUS :
FRANCE ADOT 85 • Résidence L'Enrilise - Bâtiment E, Porte 8, Sous-sol
8 rue d'Ulm • 85000 LA ROCHE SUR YON
Tél. 02 51 36 05 91 / 06 10 81 07 83 • www.france-adot.org

* FRANCE ADOT participe à de nombreuses manifestations, sportives, par exemple, afin de sensibiliser le grand public au don d'organes.

TÉMOIGNAGES DE DONNEURS DE SANG



DONNER POUR SAUVER DES VIES !

Hommes et femmes, jeunes ou plus vieux, d'une petite vingtaine d'années à plus de 70 ans, ils donnent leur sang... Ce mercredi 5 juin, à la Maison de Quartier des Forges, à la Roche-sur-Yon, ils ont pris le temps de s'arrêter à la collecte mobile. Accueillis par les bénévoles de l'association yonnaise

pour le don du sang bénévole, ils ont suivi un parcours en 4 étapes : 1°/Questionnaire à remplir, 2°/Entretien confidentiel avec un médecin, 3°/Prélèvement du sang effectué par un(e) infirmier(e), 4°/Collation servie par les bénévoles. Un geste qui leur semble naturel : témoignages.

Oriane
25 ANS



"J'avais envie de contribuer au "bien général". Si un jour, j'ai besoin de sang, je serai bien contente que quelqu'un d'autre ait osé en donner. Pour une opération, il faut parfois plusieurs poches de sang. Plus nous serons nombreux à donner, mieux ce sera..."

Johan
28 ANS



"C'est la 4^{ème} fois que je donne mon sang. Il y a des personnes de ma famille qui sont donneuses : ça m'a incité à le faire, moi aussi ! C'est important de donner son sang, car ça peut sauver des vies. On redoute un peu d'y aller la première fois, mais ça ne fait pas mal."

Stéphanie
30 ANS



"J'ai commencé à donner mon sang lors d'une collecte organisée au sein de mon lycée. J'ai toujours eu envie de donner mon sang. C'est un beau geste qui ne coûte rien. Et... j'essaie d'inciter des proches qui voudraient donner, mais qui hésitent, à m'accompagner !"

Vanessa
31 ANS



"Mon fils est atteint de leucémie. Donner, c'est une évidence. Sa maladie a constitué une sorte de "déclat" pour les personnes de mon entourage, car mon fils, les dons de sang, il en a besoin ! Depuis que je suis donneuse, d'autres personnes le sont devenues également..."

Sophie
33 ANS



"Je suis infirmière. Des patients peuvent mourir si on manque de sang. Donner une demi-heure ou trois quarts d'heure de son temps sur une journée, ce n'est pas grand-chose ! On ne connaît pas les receveurs, mais c'est une chaîne... Demain, ce sera peut-être notre voisin qui en aura besoin."

Franck
40 ANS



"Je suis donneur depuis 2007. J'ai passé un monitorat de secourisme : c'est à ce moment-là que j'ai été sensibilisé au don du sang. Il n'y a aucun effort à faire : juste donner un peu de son temps. J'amène parfois ma fille avec moi : peut-être qu'elle aussi un jour deviendra donneuse ?"

Nadège
41 ANS



"C'est mon 57^{ème} don. J'ai commencé vers l'âge de vingt ans en donnant mon sang de façon plus ou moins régulière. J'ai la chance d'être en bonne santé. Donner, ça peut peut-être sauver quelqu'un. On en parle à nos enfants : on espère qu'eux aussi deviendront un jour donneurs."

Eric
44 ANS



"Un jour, il y a eu une collecte dans ma commune et j'ai commencé à donner mon sang... Donner régulièrement, c'est une habitude à prendre. Des personnes de ma famille ont eu besoin de transfusions. J'ai des collègues qui ont également eu à subir des chimiothérapies : alors, je donne !"

Yvette
71 ANS



"Aujourd'hui, c'est mon dernier don, car j'atteins désormais "l'âge limite" au niveau médical. Mais, j'ai trouvé quelqu'un pour me succéder. C'est primordial qu'il y ait une relève, car, tant qu'il n'y aura pas de "sang artificiel", on aura besoin de dons : tout le monde devrait y songer !"

POUR CONNAÎTRE LA PROCHAINE COLLECTE PRÈS DE CHEZ VOUS : www.dondusang.net



DON ET TRANSPLANTATION D'ORGANES AU CANADA, AUX ETATS-UNIS ET EN FRANCE

Les conceptions qui président à l'organisation du prélèvement d'organes et de la greffe varient selon les pays. Un séminaire international -en 2010 à l'Académie de médecine à Paris- visait à comprendre les raisons menant, de part et d'autre de l'Atlantique, à des choix différents concernant les règles essentielles gouvernant le prélèvement d'organes. Zoom sur un point parmi beaucoup (!) d'autres¹ : les greffes à partir de donneurs vivants.

Que ce soit au Canada, aux Etats-Unis ou en France, les greffes à partir de donneurs vivants concernent très majoritairement le rein, organe pour lequel le rapport entre le bénéfice pour le receveur (très élevé) et le risque pour le donneur (très faible)² est sans équivoque. Le recours à ce type de greffe est cependant envisagé de manière très différente chez nous et chez nos "cousins" outre-Atlantique. En Amérique du Nord, la greffe rénale à partir d'un donneur vivant est en effet considérée comme la meilleure des solutions et est présentée ainsi aux patients et à leurs proches.

UNE VALORISATION DES DONNEURS VIVANTS EN AMERIQUE DU NORD

Aussi, près de la moitié des transplantations rénales aux USA et au Canada anglophone est réalisée à partir de donneurs vivants. Cette proportion a pu être obtenue en ne posant comme conditions au don que la gratuité et la liberté du consentement du donneur.



Le cercle des donneurs potentiels inclut la famille proche du receveur, mais aussi son entourage amical et professionnel... De véritables chaînes de solidarité se créent aussi avec des individus en bonne santé, prêts à donner un rein à un receveur inconnu, comme on donne, en France, son sang ou sa moelle osseuse !

UN GRAND RETARD EN FRANCE

Dans l'Hexagone, la pratique n'est absolument pas... comparable³. Chez nous, faire appel à un donneur vivant constitue la solution de dernier recours, face à l'impossibilité d'obtenir un greffon provenant d'un donneur décédé. Pourquoi ? A cause notamment du fameux principe de précaution codifié dans un cadre législatif -l'un des plus contraignants au monde- qui interdit notamment le don à un ami. Une importante question d'éthique médicale se pose donc aujourd'hui en France car la majorité des patients ne se voit pas offrir la possibilité de bénéficier d'une thérapeutique⁴ qui a fait ses preuves⁵... !

¹ Parmi les sujets abordés au cours de ce séminaire : l'accès à la liste d'attente de greffe, les règles de répartition des organes, les donneurs décédés suite à un arrêt cardiaque, l'information des patients sur les possibilités offertes par la greffe, etc.

² Quels sont les risques pour le donneur ? La mortalité est estimée à 0,05% aux Etats-Unis et à 0,03% en France.

³ En 2008, aux Etats-Unis et au Canada, les greffes avec un donneur vivant ont représenté environ 40% des transplantations rénales. En 2009, en France, les greffes de rein réalisées grâce à un donneur vivant ont représenté, elles, moins de 7% des transplantations rénales.

⁴ La thérapeutique consistant à recevoir un greffon d'un donneur vivant.

⁵ Christophe Legendre, Chef du service de transplantation rénale de l'Hôpital Necker à Paris : "Les résultats sont meilleurs avec une transplantation effectuée avec un donneur vivant [mais il s'avère qu'il y a] une information insuffisante des patients qui ne sont pas toujours informés suffisamment en avance de cette possibilité".

UNE ÉTHIQUE DU DON D'ORGANES

Les principes directeurs de l'Organisation Mondiale de la Santé sur la transplantation, adoptés en mai 2010 par l'Assemblée Mondiale de la Santé, sont clairs : "Les cellules, tissus et organes ne peuvent faire l'objet que de dons gratuits, sans aucune contrepartie pécuniaire ou autre récompense ayant une valeur marchande. L'achat ou les offres d'achat de cellules, de tissus ou d'organes aux fins de transplantation, ou leur vente par des personnes vivantes ou par les proches de personnes décédées, doivent être interdits."

Source : Don et transplantation d'organes au Canada, aux Etats-Unis et en France
Réflexions éthiques et pratiques comparées
Sous la direction de Yvanie Caillé et Michel Doucin

TRANSPLANTATION D'ORGANES DANS LE MONDE EN 2010

Reins	Foies	Cœurs	Poumons	Pancréas	Intestins grêles
73 179	21 602	5 582	3 927	2 362	227

107 000 organes transplantés
2,5% d'augmentation par rapport à 2009
≤ 10% des besoins des patients



LA SNSM

La SNSM, Société Nationale de Sauvetage en Mer, est une association dont la principale mission est de sauver la vie humaine en mer et dont le financement des activités repose essentiellement sur la générosité du public. L'association regroupe 7000 bénévoles en France. Parmi eux, les sauveteurs embarqués représentent pas moins de 3500 personnes disponibles, 24h/24h, 365 jours par an, prêtes à "lever l'ancre" par tous les temps... !

L'Association des Sauveteurs en Mer (SNSM) est née en 1967 de la fusion de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés fondée par l'Amiral Rigault de Genouilly en 1865, et de la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons créée par Henri Nadault de Buffon en 1873, deux associations centenaires issues d'une vieille tradition maritime : le secours des personnes en mer à titre gratuit.

UNE MISSION

La SNSM est une association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1970, qui assure une mission de service public en France métropolitaine et dans les DOM-TOM. Elle a pour vocation de secourir bénévolement et gratuitement les vies humaines en danger, en mer et sur les côtes. Si les actions de secours sont gratuites, cette mission a néanmoins un coût important : plus de 20 millions d'euros par an*.

4 ACTIVITES OPERATIONNELLES

La SNSM assure 4 activités opérationnelles :

- le sauvetage au large, effectué par les sauveteurs embarqués bénévoles à la demande des Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage (CROSS),
- le sauvetage sur le littoral en assumant la formation, la qualification et le suivi des nageurs sauveteurs volontaires qui s'occupent de la sécurité des plages sous la responsabilité des maires,
- la prévention à la sécurité en mer,
- des missions de sécurité civile.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA SNSM DE VENDEE
ET SAVOIR COMMENT
DEVENIR NAGEUR SAUVETEUR
www.snsmdelégationvendee.com

DES NAGEURS SAUVETEURS SUR LE LITTORAL

Premier pourvoyeur de nageurs sauveteurs sur les plages du littoral, la SNSM forme en moyenne 600 nouveaux jeunes chaque année et surveille plus d'un tiers des plages du littoral. Agés en moyenne de 18 à 25 ans, composés de 70% d'hommes et de 30% de femmes, ils se recrutent parmi les étudiants et les jeunes salariés. Bénévoles de la SNSM pendant l'année, ils ont en charge la surveillance des baignades de plus d'un tiers des plages surveillées pendant la période estivale et sont alors rémunérés par les municipalités.

DES VACANCIERS A RESPONSABILISER

Leurs missions sont multiples : surveiller la plage, bien sûr, mais aussi intervenir auprès des baigneurs en difficulté, véliplanchistes et dériveurs en péril, soigner les petites blessures, rechercher les enfants égarés, rappeler les règlements et arrêtés à l'ensemble des "pratiquants de la mer", faire le lien avec les différents moyens de secours et les CROSS... Alors, pensons à celles et ceux qui veillent à la sécurité de nos vacances au bord de la mer : halte aux comportements imprudents dans et sur l'eau !

* Quelques chiffres : en 2012, 76% des ressources annuelles de la SNSM étaient d'origine privée et 24% provenaient de financements publics (Etat et collectivités territoriales).



Exercice d'hélicoptère.

RÉPARTITION DES 7000 MEMBRES DE L'ASSOCIATION

- 3 500 sauveteurs embarqués bénévoles qui opèrent au large
- 1 410 nageurs sauveteurs volontaires détachés l'été pour assurer la sécurité des plages
- 1 200 cadres bénévoles dans les stations et les Centres de Formation et d'Intervention (CFI)
- 741 formateurs bénévoles au sein des Centres de Formation et d'Intervention et du Pôle National de Formation



Exercice avec des nageurs sauveteurs pour leur stage en mer.

ACTIVITÉ DES NAGEURS SAUVETEURS AU NIVEAU NATIONAL

Activité des nageurs sauveteurs en saison sur les plages	2011	2012
Nageurs sauveteurs recrutés par les mairies pour la saison estivale	1 410	1 437
Postes en plage	273	266
Interventions des nageurs sauveteurs	1 452	2 070
Personnes secourues	1 361	2 087
Personnes soignées sur les plages	21 475	20 796

- 10 200 heures de formation interne ont été délivrées par les centres de formation et d'intervention des nageurs sauveteurs.
- La qualification complète d'un nageur sauveteur nécessite un peu plus de 400 heures de cours et d'entraînements réparties pendant une année scolaire.
- Le recyclage des connaissances des nageurs sauveteurs demande environ 70 heures en deuxième année.



Un canotier de la station SNSM de Fromentine en veille.

EST-CE NATUREL D'ÉPROUVER UNE PRÉFÉRENCE POUR L'UN DE SES ENFANTS ?

Ce sentiment de préférence ou cette attirance particulière que ressentent un certain nombre de parents pour l'un ou l'autre de leurs enfants est difficilement avouable. On retrouve pourtant les "chouchous" partout : dans la Bible, de nombreux contes et légendes ou encore dans des romans contemporains. Est-ce une chance ou bien un fardeau pour l'enfant préféré ? Catherine Sellenet¹ et Claudine Paque² essaient de lever le voile sur la question avec la sortie de leur ouvrage³ sur ce sujet tabou !

Autrefois, la préférence s'affirmait davantage, expliquent les deux auteurs, alors qu'aujourd'hui, depuis l'émergence de notre société qui se veut égalitaire, il est presque honteux d'en parler. Mais, il n'y a pas forcément un enfant plus choyé qu'un autre au sein de toutes les fratries : dans 20% des familles, cette perception d'une préférence quelconque pour l'un ou l'autre s'avère en effet inexistante. A souligner : ces familles fonctionnent sur un mode éducatif fondé sur l'équité qui répond à la maxime... "A chacun selon ses besoins."



Catherine Sellenet et Claudine Paque ont co-écrit un ouvrage sur un sujet peu exploré aujourd'hui.

LES CAUSES DE LA PRÉFÉRENCE

Quelles sont les grandes causes de cette préférence qui va se manifester par plus de câlins ou encore de cadeaux ? "Souvent, rapporte Catherine Sellenet, le parent préfère celui qui lui ressemble le plus, physiquement et/ou psychologiquement, celui qui réalise ses souhaits, dans une sorte d'amour en miroir. Le sexe et la place dans la fratrie -le premier ou le dernier !- peuvent également jouer un rôle décisif. Si un enfant est porteur d'un handicap, on se tourne aussi plus spontanément vers lui, puisqu'il apparaît, de fait, comme le plus fragile."



La préférence pour un enfant concerne de nombreux parents.

LE CHOUCHOU ET LE RESTE DE LA FRATRIE

Quelles que soient les raisons qui motivent cette préférence, elle engendre souvent beaucoup de douleur, de colère et de ressentiment chez les frères et sœurs du chouchou. Mais, la place du préféré n'est pas forcément, si on prend du recul, si enviable que cela... sur le long terme : "Si on est l'enfant préféré, on bénéficie de plus de reconnaissance, mais on hérite en même temps d'une sorte de dette envers ses parents, analyse Catherine Sellenet, alors que le non-préféré jouit de plus de liberté pour réaliser ses désirs. Son espace d'auto-création se révèle beaucoup plus vaste..."

DES SIGNES A DÉCELER

D'après les deux auteurs, il n'y a pas de bonne place. "L'enfant non préféré ne se sent pas regardé, voire parfois dévalorisé ! Il se désole : "Pourquoi je ne compte pas autant que mon frère ou ma sœur ?". L'enfant préféré peut subir, lui, la pression étouffante de sa mère ou de son père et le rejet du reste de la fratrie." Alors, en tant que parents, que faire ?

Sans vouloir leur donner de conseils, Catherine Sellenet les invite à repérer certains signes -comme la jalousie !- et à "se regarder faire". "Demandez-vous par exemple combien de temps vous passez au quotidien avec chacun de vos enfants", lance-t-elle en guise de première piste de réflexion... à l'attention de tous les papas et les mamans.

¹Catherine Sellenet est professeur d'université en Sciences de l'éducation à l'Université de Nantes. Psychologue et sociologue, elle travaille depuis vingt ans sur la famille. Elle est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages, dont *Loin des yeux, loin du cœur*, *La médiation familiale*, *L'enfance en danger*.

²Claudine Paque a été professeur de littérature et de langues anciennes en lycée pendant vingt ans. Elle enseigne la communication et les métiers du livre depuis 2005 à l'Université de Nantes.

³Sortie de *L'enfant préféré* en mars 2013.

Source : *L'enfant préféré* de Catherine Sellenet & Claudine Paque.

TÉMOIGNAGE

MURIEL - 45 ANS

TÉMOIGNAGE DOULOUREUX, MAIS OPTIMISTE PARCE QU'IL TRACE LE CHEMIN, NON D'UN CHOUCHOU, MAIS D'UN NON-CHOUCHOU ET DES POSSIBILITÉS DE DÉJOUER EN PARTIE LA PRÉFÉRENCE :



"Ma naissance a été, pour ma mère, une immense déception. Son rêve, après ma sœur aînée, était d'avoir un garçon. Après moi, une troisième grossesse lui donna enfin satisfaction : l'enfant roi était arrivé, ce fils tant attendu qu'elle ne pouvait que préférer. Il était câliné quand j'étais à peine observée, toujours doué alors que j'étais si laborieuse, charmant et drôle quand j'étais ronde et trop susceptible. Je vivais dans l'ombre de mon frère, le copiais, tentais de m'associer à lui dans ses jeux et ses activités pour capter un peu de cet amour maternel qui me manquait tant. Pour me sortir de cette spirale qui m'entraînait résolument vers le fond, j'ai décidé à 13 ans de me tourner vers mon père et d'attirer son attention de n'importe quelle façon. Il était passionné par le sport, je me suis investie dans le basket et j'ai gagné des compétitions. C'est par ce biais que j'ai pu m'en tirer. Ce qu'il me reste de tout cela aujourd'hui ? De temps en temps, j'éprouve un vague sentiment de convoitise par rapport aux autres, mais j'ai, dans l'ensemble, plutôt bien récupéré. Je me sens désormais moi-même, aimable et respectable."

SOMMELIER

Le terme de sommelier signifie à l'origine "conducteur de bêtes de somme". C'était en effet la personne chargée du réapprovisionnement de la table et des vivres... au sein d'une maison ou d'une communauté. A partir de 1812, on parle de sommelier pour désigner le professionnel qui s'occupe spécifiquement du vin et des caves. A quoi ressemble son travail aujourd'hui ? Quelques explications avec Jérémy, 22 ans, originaire de St Paul en Pareds, actuellement commis sommelier dans un "petit palais à la campagne où régaler tous ses sens" : Les Prés d'Eugénie à Eugénie-les-Bains.

VENT DES FAMILLES

Qu'est-ce qui vous a attiré dans ce métier ?

JÉRÉMY : Il n'y a pas de sommelier dans ma famille. Mais, en 3^{ème}, j'ai fait un stage dans un restaurant en cuisine et en salle. D'emblée, j'ai préféré la salle pour le contact avec la clientèle. Je me suis alors orienté vers un BEP Hôtellerie-Restauration* et c'est là que j'ai commencé à m'intéresser de plus près aux vins... aux régions viticoles... aux diverses appellations...

VENT DES FAMILLES

Comment décririez-vous vos journées ?

JÉRÉMY : Le matin, on "met en place" les salons où les clients prendront l'apéritif avant de déjeuner... Ca veut dire, entre autres, qu'on vérifie la propreté des lieux. Si le temps permet d'envisager une petite "mise en bouche" en terrasse, on nettoie bien sûr préalablement les tables. Il y a aussi les verres à positionner, etc. : le temps passe très vite.

VENT DES FAMILLES

Quel contact avez-vous avec la clientèle ?

JÉRÉMY : Aux Prés d'Eugénie, nous sommes quatre sommeliers. L'un de nous se trouve toujours derrière le bar pour préparer les apéritifs : champagne ou apéritifs classiques. Généralement, c'est le chef sommelier qui prend la commande des vins. Moi, j'interviens après tout au long du repas pour présenter chacun d'eux, ouvrir les bouteilles, les servir et les faire goûter.

*Jérémy a fait une formation par alternance sous contrat d'apprentissage avec la MFR de St Michel Mont Mercure (antenne du Centre de Formation des Apprentis des MFR de Vendée). Après un Bac Pro dans le même secteur d'activités - toujours avec la MFR de St Michel Mont Mercure - il a fait le choix de se doter d'une qualification spécialisée et a obtenu une Mention Complémentaire Sommelierie (CCI d'Angers).

VENT DES FAMILLES

Quels sont vos objectifs en tant que professionnel ?

JÉRÉMY : C'est de satisfaire le client afin qu'il ait envie de revenir chez nous : c'est notre priorité numéro une. Le sommelier a là un rôle de conseil essentiel à jouer. Moi, j'aime bien demander d'abord au client les vins qu'il apprécie tout particulièrement et je l'oriente ensuite en fonction des plats qu'il a choisis pour que l'accord entre les mets et les boissons lui plaise !

VENT DES FAMILLES

Quelle est la facette la plus passionnante de votre métier ?

JÉRÉMY : Il y en a plein, par exemple les échanges avec les vignerons qui constituent une formidable source d'enrichissement pour parfaire nos connaissances en œnologie : nous allons en effet régulièrement avec mes collègues leur rendre visite pour déguster des appellations pas forcément très connues, mais qui valent le détour, et c'est toujours un vrai plaisir de discuter avec eux !



La priorité du sommelier : la satisfaction du client.



Jérémy en dégustation de vin chez un vigneron.

PARTIR À L'ÉTRANGER ?

Aujourd'hui, de plus en plus de jeunes partent à l'étranger : durant leur cursus de formation ou après la fin de leurs études. Ils y vont pour de multiples raisons : un séjour linguistique, un stage, une mission temporaire, un travail... et pour des durées variables. Qu'ils aient envie de découvrir une autre culture ou d'acquérir une expérience professionnelle différente, les choix qui s'offrent à eux (programmes de mobilité de l'Union Européenne, volontariat civil international, etc.) sont nombreux, mais encore faut-il bien préparer son départ !



Diverses formalités à accomplir avant de partir.

A quoi faut-il penser quand on veut tenter l'aventure de l'expatriation ? Sans établir une liste absolument exhaustive (!), il est utile de préciser qu'il faut se pencher sur les diverses formalités suivantes avant de partir : les documents d'identité, les visas, la protection sociale, l'assistance sanitaire et rapatriement, les vaccinations, le permis de séjour, le permis de travail, le permis de conduire international... En fonction du pays de destination, les démarches à accomplir sur un plan administratif s'avèrent évidemment plus ou moins longues et complexes !

A L'INTERIEUR OU HORS DE L'UNION EUROPEENNE

Dans les pays de l'Union Européenne, il faut simplement être en possession d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité : les Français sont en effet dispensés de visa.

Assistance, assurances, services bancaires : à passer en revue avant de s'envoler pour l'étranger.



Au-delà de 3 mois, une autorisation de séjour est néanmoins souvent nécessaire : elle doit être sollicitée auprès de l'administration locale compétente sur place. Hors de l'Union Européenne, il faut obligatoirement un passeport, et, pour entrer dans un certain nombre de pays, le passeport doit être revêtu d'un visa délivré par l'ambassade ou le consulat étranger établi en France.

DES DEMARCHES A ANTICIPER

Attention : prenez contact à temps avec les services consulaires étrangers en France pour disposer des délais suffisants à la production des documents demandés (selon les pays : formulaire à remplir, photographie à donner, extrait de casier judiciaire à transmettre, relevé bancaire à fournir, billet de transport aller et retour à présenter, etc.). Il est également indispensable de se préoccuper de la protection sociale selon son statut (étudiant, salarié, ...), de l'assistance sanitaire et rapatriement, des vaccinations à effectuer si besoin...

Informations complètes et détaillées sur tous ces sujets à retrouver sur le site de la Maison des Français de l'Etranger : www.mfe.org.

Rubrique réalisée avec le concours de la permanence de défense des consommateurs de la Fédération Départementale Familles Rurales de Vendée.

Source : Maison des Français de l'Etranger.



Des démarches différentes à effectuer à l'intérieur de l'Union Européenne et en dehors.

A DIRE AUX JEUNES AVANT LEUR DÉPART : ASSISTANCE, ASSURANCES, SERVICES BANCAIRES...

Assistance : Grâce à certaines cartes bancaires, vous bénéficiez d'une assistance à l'étranger 24h/24h. Retrouvez tous les renseignements indispensables sur le guide remis par votre conseiller avec votre carte bancaire.

Assurance santé : Elle vous couvre 12 mois dans la zone euro et 3 mois hors de la zone euro.

Responsabilité civile : Grâce à votre assurance multirisque habitation ou à celle de vos parents si vous êtes rattaché à eux fiscalement, vous bénéficiez d'une couverture responsabilité civile et d'une garantie scolaire à l'étranger pendant 12 mois.

Services bancaires : Pour faciliter votre quotidien, les établissements bancaires mettent divers services à votre disposition :

- **Retraits-paiements** : Avec votre carte bancaire, selon les établissements, vos retraits et paiements dans et hors de la zone euro sont gratuits. Avec certaines cartes, vous ne payez aucune commission de change.
- **Chèques de voyage** : La délivrance et la reprise de chèques de voyage sont gratuites.
- **Virements** : Ils sont gratuits dans la zone euro. En dehors, vous bénéficiez d'un virement international gratuit par mois (hors commission de change).
- **Prélèvements** : Ils sont gratuits dans la zone euro selon "l'équipement" de votre compte.
- **Relation à distance** : En fonction de votre séjour (durée, destination hors de la zone euro...), vous avez la possibilité durant cette période de bénéficier d'un conseiller à distance.

Un conseil : demandez un rendez-vous à votre assureur et à votre banquier plusieurs semaines avant votre départ afin de vérifier avec eux les caractéristiques de vos contrats (ou de ceux de vos parents) pour mettre en place de nouvelles dispositions si nécessaire.

VOUS AVEZ BESOIN DES CONSEILS D'UN NOTAIRE ?

Rien de plus simple ! Les abonnés à *Vent des Familles* bénéficient en effet gratuitement, **sur rendez-vous**, de conseils par des notaires mandatés par la Chambre des Notaires de la Vendée. La prochaine permanence aura lieu :

> **le jeudi 12 septembre 2013**

au siège de la Fédération Départementale Familles Rurales de Vendée situé au 119, Boulevard des Etats-Unis (2^{ème} étage de la Maison des Familles) à la Roche-sur-Yon. Pour obtenir tout renseignement complémentaire ou pour prendre rendez-vous : 02 51 44 37 60. Et surtout... n'oubliez pas d'apporter, lors de votre venue, les actes ou documents utiles pour le notaire !

PETITES ANNONCES

Vous souhaitez faire paraître une annonce dans le prochain numéro de *Vent des Familles* à paraître en octobre ? Aucun problème si vous nous la faites parvenir avant le 15 septembre. Contactez la rédaction du journal au 02 51 44 37 60 pour en savoir plus (conditions, tarifs, etc.).



BAFA

La Fédération Départementale Familles Rurales de Vendée organise des sessions :

> de formation générale BAFA :

- du 26 octobre au 2 novembre 2013 à Venansault.

> d'approfondissement BAFA :

- "Séjours courts du bord de mer" du 19 au 24 août 2013 à Noirmoutier,
- "Petite enfance" du 19 au 24 août 2013 à la Roche-sur-Yon.

> de qualification BAFA :

- Surveillant de baignade du 18 au 25 août 2013 à la Roche-sur-Yon.

Renseignements et inscriptions : 02 51 44 37 70 ou laurie@famillesrurales85.org.



TOUT PUBLIC

La Fédération Départementale Familles Rurales de Vendée organise des formations pour tout public dans des domaines variés (vie associative, informatique, secourisme, alimentation...), à la Roche-sur-Yon et sur l'ensemble du département. Parmi les thématiques proposées :

- Comprendre les fondements et les mécanismes des associations
- Apprentissage du logiciel WORD,
- Apprentissage du logiciel EXCEL,
- Apprentissage du logiciel POWER POINT,
- Prévention et Secours Civiques de niveau 1 et manipulation des extincteurs,
- Recyclage pour la formation Prévention et Secours Civiques et manipulation des extincteurs.

Dates à déterminer en fonction des demandes.



Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les contenus de ces formations, les modalités d'inscription ainsi que les tarifs, contactez la Fédération Départementale Familles Rurales de Vendée par téléphone au 02 51 44 37 70 ou par mail à l'adresse suivante : contact@famillesrurales85.org.



APPEL À PROJETS JEUNES DE LA MSA

2013-2014

LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE LOIRE-ATLANTIQUE - VENDÉE LANCE L'ÉDITION 2013-2014 DE L'APPEL À PROJETS JEUNES "MIEUX VIVRE EN MILIEU RURAL".

Ce dispositif a pour but d'offrir aux jeunes, notamment du milieu rural, la possibilité de participer à l'amélioration de leur qualité de vie et de celle des autres habitants des territoires concernés par les projets. Il s'adresse à des groupes composés au minimum de trois jeunes âgés de **13 à 22 ans** et résidant sur les départements de Loire-Atlantique ou de Vendée (affiliés ou non à la MSA).

Le contenu des projets doit concerner l'un des domaines suivants :

- Culture et arts,
- Solidarité et citoyenneté,
- Santé et activités physiques ou sportives,
- Démarches innovantes et thématiques inexplorées.

Un dossier de candidature est à remplir et à retourner à la MSA **avant le 28 octobre 2013**.

Après sélection des dossiers, une commission départementale composée d'élus de la MSA Loire-Atlantique - Vendée attribuera une bourse pouvant aller de 300 à 1 000 €. Parmi les projets primés au niveau départemental, les deux premiers de chaque département (Loire-Atlantique et Vendée) pourront concourir au niveau national et recevoir, s'ils sont sélectionnés, une bourse supplémentaire.



Tout groupe composé au minimum de trois jeunes âgés de 13 à 22 ans peut concourir.

Le règlement et le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site www.msa44-85.fr (rubriques "En direct"/"Événements"/"La MSA et les jeunes"). Renseignements complémentaires : 02 51 36 87 19.

UNE FEMME DE CŒUR



Selon Lise, chaque être humain est le maillon d'une grande chaîne.

Lise, 64 ans, originaire de Nantes, habite depuis plus de 20 ans la ville de Challans où elle s'est investie au sein de l'équipe municipale. Un engagement qui a fait suite à bien d'autres qui ont marqué sa vie de maman, de femme active ou encore de bénévole dans diverses associations caritatives. Rencontre avec une femme de dialogue dont la "philosophie" pourrait se résumer ainsi : aider les gens à aller toujours plus loin... toujours plus haut.

Animée par de profondes convictions - "Faire le bien est un droit", disait Victor Hugo, un auteur qui émeut et passionne Lise- cette retraitée pétillante aime parler de la grande famille qu'elle a construite avec son mari. "J'ai eu beaucoup d'enfants dans ma vie... douze exactement : biologiques, "adoptés" et accueillis", explique-t-elle avec un immense sourire. Je suis également grand-mère de neuf petits-enfants qui me comblent de joie", ajoute-t-elle avec bonheur.

ENCOURAGER

Parallèlement à sa vie familiale - "On a avancé au jour le jour en faisant preuve de bon sens dans l'éducation et en reconnaissant les besoins et les spécificités de chaque enfant" - Lise a mené une carrière professionnelle dans le secteur social en contribuant à l'alphabétisation d'étrangers et en luttant contre l'illettrisme. "Mon objectif, c'était d'amener toujours plus loin les stagiaires de 18 à 72 ans que j'ai suivis en formation continue... de leur permettre de se projeter dans l'avenir."

SOUTENIR

Si elle fait preuve de beaucoup de modestie, Lise apprécie tout particulièrement de partager sa vision du monde et des évolutions sociétales en général : "Nous avons la chance de vivre dans un beau pays où le système social mis en place par nos aînés permet de protéger les plus faibles.". Dans sa fonction d'adjointe à la vie sociale et aux solidarités, elle tient à rappeler que la solidarité n'est pas synonyme d'assistanat : "C'est un pas l'un vers l'autre".

VALORISER

Femme au caractère bien trempé et au franc-parler, Lise insiste sur le fait qu'en tant qu'élue, c'est elle qui est au service de la population et non l'inverse. "Il n'y a personne qui ne sache rien faire, martèle-t-elle. Einstein disait : "Tout le monde est un génie. Mais si on juge un poisson pour sa capacité à grimper aux arbres, il passera sa vie entière à croire qu'il est stupide". La misère n'est pas transmissible : à nous de le prouver et de prouver aux gens qu'ils ont de la valeur. "

ACCUEILLIR

Comment est née cette envie de devenir "famille d'accueil" ? "A la mort de ma tante, mes parents ont accueilli mes six cousins, raconte Lise. L'admiration que j'avais pour ma mère et pour mon père a été décisive dans mes choix ultérieurs : c'est une histoire de transmission. A l'époque, je ne mesurais pas, bien sûr, la charge de travail que cela représentait... et les machines à laver n'existaient pas ! Moi, je ne pensais qu'aux grandes tablées et aux fous rires avec nos cousins."

Lise avec un de ses petits-fils.



Lise avec l'association "Les Oursins-Enfants des Trottoirs" que sa fille Aurore a créée en 1996 aux Philippines.

